

*Affaires courantes*

[Traduction]

**L'hon. Perrin Beatty (ministre des Communications):** Monsieur le Président, le ministère des Communications collabore très étroitement avec l'industrie de publication des journaux dans tout le pays pour essayer de remédier à ces problèmes tout en reconnaissant le fait que la distribution des journaux entraîne des frais pour Postes Canada.

L'annonce que nous avons faite hier va avantager quelque 430 journaux communautaires dans tout le Canada. C'est quelque chose qui est très avantageux pour ces journaux. On a pris cette décision avec la collaboration de la Canadian Community Newspaper Association et nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec elle.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## DÉCRETS DE NOMINATION

## DÉPÔT ET RENVOI AUX COMITÉS PERMANENTS

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, je suis heureux de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de nominations par décret qui ont été faites par le gouvernement. Conformément aux dispositions du paragraphe 110(1) du Règlement, elles sont envoyées d'office aux comités permanents appropriés dont une liste est jointe.

\* \* \*

## LES NATIONS UNIES

## DÉPÔT DE DÉCRETS

**L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai le privilège de déposer aujourd'hui à la Chambre trois décrets, dans les deux langues officielles, concernant la participation du Canada à des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Ce sont PC 1991-2115 pour la mission des Nations Unies pour surveiller le référendum dans le Sahara occidental, PC 1992-354 pour la force de protection des Nations

Unies en Yougoslavie et PC 1992-355 pour la mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge.

\* \* \*

## DÉFENSE NATIONALE ET AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

## PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Patrick Boyer (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer maintenant à la Chambre, au nom du ministre des Anciens combattants, la réponse du gouvernement au premier rapport du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants. C'est le rapport qui concerne les marins de la marine marchande canadienne pendant la guerre.

\* \* \*

[Français]

## RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à trois pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

[Traduction]

## LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES

## AUTORISATION DE SE DÉPLACER

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, après consultations, je crois qu'il y aurait consentement unanime pour la motion suivante:

Que, dans le cadre de son étude sur le logement des autochtones, le Comité permanent des affaires autochtones soit autorisé à envoyer à Vancouver cinq de ses membres et trois membres de son personnel pour participer à la Conférence sur le logement organisée par l'Assemblée des Premières Nations et qui se tiendra du 8 au 12 mars 1992.

(La motion est adoptée.)